

République Française - Département de la Loire

Elections Législatives de Mars 1967

6me CIRCONSCRIPTION

CENTRE LIBÉRAL DE LA LOIRE

Léon COQUARD

Industriel - Maire de Rozier-en-Donzy

CANDIDAT LIBRE ET INDÉPENDANT

Docteur Maurice SERVOT

Conseiller Municipal - Le Coteau

SUPPLÉANT

Electrices, Electeurs,

C'est en enfant du « terroir », en Maire d'une de vos communes, en petit exploitant de tissage que je m'adresse à vous.

Tous ces titres modestes m'avaient sans doute valu votre estime lors du scrutin du 18 novembre 1962, où, candidat du Centre National des Indépendants et Paysans, 6.118 d'entre vous m'avaient témoigné une confiance dont je conserve le reconnaissant souvenir.

Je suis demeuré très fidèle aux principes qu'alors je vous exposais et qui continuent à déterminer, dans tous les actes de ma vie, municipale, professionnelle, sociale et familiale ma ligne de conduite inchangée.

— Je suis respectueux de toutes les croyances, de toutes les philosophies lorsqu'elles défendent la morale que, pour ma part, j'appuie sur la religion sans vouloir, bien entendu, mêler cette dernière à ma vie publique.

— Je suis un petit « Patron » à la tête d'une affaire de famille travaillant en contact avec mon personnel (18 ouvriers) que je connais et estime. Je suis donc pour la concorde sociale n'admettant pas l'opposition des classes, n'admettant pas davantage les rivalités rurales et urbaines puisque l'activité de l'une doit harmonieusement être complémentaire de l'autre.

— Je suis pour l'aide aux familles, aide matérielle certes mais morale aussi permettant la construction d'un habitat décent et accessible à tous, des équipements sanitaires et sportifs, des écoles accueillantes, des centres d'apprentissage efficaces. Mon âge (43 ans) et mes soucis (6 enfants) me rapprochent de la jeunesse qui doit être aidée dans son engagement de demain sans pour autant oublier les détresses sociales des personnes âgées, des victimes civiles et militaires, des handicapés physiques qui ont droit à la solidarité nationale. Les sacrifices consentis à la patrie par les Anciens Combattants, les Prisonniers, les Déportés doivent être considérés comme des dettes sacrées et faire l'objet d'une reconnaissance ne devant pas demeurer verbale.

J'ai dit que j'étais indépendant « sans étiquette » c'est-à-dire du parti de l'immense majorité de vos maires qui, en hommes libres et justes, essaient d'apporter leur dévouement sans sectarisme, leur bonne volonté sans passion à la solution des problèmes qu'ils ont la charge de résoudre. C'est pour cela que, bien qu'inféodé à aucun parti, j'ai donné mon adhésion au **CENTRE LIBERAL DE LA LOIRE,** jeune mouvement créé pour **LA LOIRE** avec un souci d'efficacité économique et administrative dans les idées libérales qui sont les miennes.

Je sais les soucis qui vous accablent, partageant vos craintes pour l'avenir de nos entreprises industrielles ou rurales. C'est une sollicitude particulière que j'aurai pour nos industries régionales et notre paysannerie si je suis l'élu de cette circonscription que je connais bien et que j'aime. C'est en homme engagé et responsable que je vous parle et non en candidat pour vous dire que j'œuvrerai avec vous, solidaire de vos intérêts. Pour mieux les comprendre, dans leurs cas particuliers, je prends l'engagement de faire dans vos chefs-lieu de canton des permanences à intervalles réguliers.

Le Docteur SERVOT, Conseiller Municipal du COTEAU, tout aussi imbriqué que moi dans les milieux ruraux dont il est originaire et qu'il cotoie quotidiennement m'apporte, sans réserve, du fait de sa suppléance, son appui dans le désir de réaliser, avec un total esprit de service, ce que sa foi lui indique être « le Bien Commun ».

— Maire, depuis 14 ans bientôt, je connais les difficultés administratives et économiques, les tracasseries paperassières, les obstacles financiers sur lesquels buttent les communes et principalement les communes rurales. Je suis pour une juste répartition fiscale, un accroissement des revenus des communes par une péréquation des ressources nationales, une diminution de leurs charges et je serai le défenseur sincère de leur liberté, de leur droit inaliénable de gérer librement leurs intérêts.

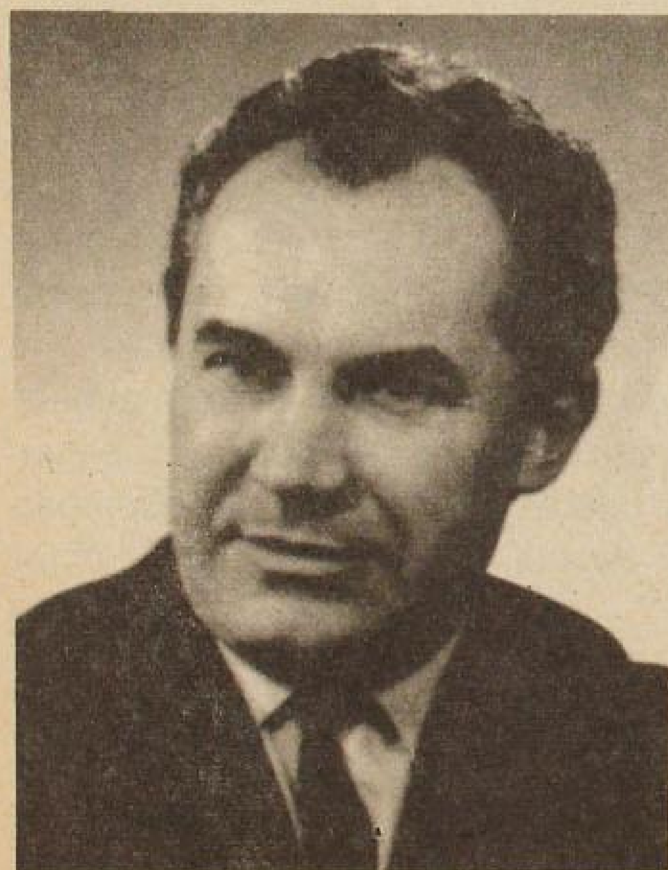
Après vous avoir dit mes positions dans le cadre de la région, il convient que je vous affirme à nouveau que je suis un Européen convaincu pensant que l'union des nations du continent qui se sont si longtemps affrontées au cours de l'histoire dans des guerres fratricides est nécessaire pour l'équilibre du Monde, l'essor de notre économie, le rayonnement de notre civilisation.

En paix avec tous les peuples, mais fidèle à notre alliance atlantique, nous trouverons dans l'Europe des moyens de mieux équilibrer nos rapports entre l'Est et l'Ouest.

Je rappelle enfin que, si j'ai approuvé la constitution de 1958 installant la Vᵉ République, j'ai combattu en 1962 les amendements sollicités par référendum qui renforçaient le caractère autoritaire du Régime. Ce n'est pas à un Maire, à un Chef d'entreprise que l'on fera contester la nécessité de l'autorité, mais les impuissances de la IVᵉ République m'ont révolté et je n'entends pas pour autant être l'inconditionnel de qui que ce soit.

C'est à ma conscience que j'ai toujours obéi et que, « élu », j'obéirai toujours.

Je vous ai exprimé en homme simple, que je suis, quelques-unes de mes idées. Si vous les partagez vous m'enverrez les défendre à l'Assemblée Nationale où je servirai, soyez-en assurés, les intérêts de mon pays et de ma région.



Votez dès le 1er tour

Léon COQUARD

Candidat indépendant Centre Libéral

Industriel, Maire de ROZIER-EN-DONZY

suppléant

Docteur Maurice SERVOT

Conseiller Municipal Le COTEAU

Vu le Candidat :

Imprilux - St-Etienne